AFFCE
Association des françaises et français des institutions communautaires et europeennes

BILAN DES ACTIVITÉS DE L'AFFCE EN 2025- 2026

I- ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS PAR L'AFFCE EN 2025-2026

L'AFFCE a organisé quatre conférences/événements suivants durant cette année sur les thèmes suivants :

18 novembre 2025 : Conférence Pierre Ortiz, Président AOB, *« Les alliances de la France et de l'Union Européenne sont-elles à la hauteur de la volatilité de la scène internationale ?»*

18 février 2026 : Rencontre avec Pascal Canfin, Député européen, sur le thème du pacte vert.

18 mars 2026 : Rencontre AFFCE avec Sylvain KAHN, Auteur de *L'Europe : un État qui s'ignore.*

16 juin 2026 : Conférence Henri Malosse, ancien Président du Comité économique et social européen, et le Professeur Rudy Aernoudt – « *L'Europe, Stop ou Encore ? Plus que jamais, la réponse nous appartient ! »*

II- POLITIQUE DE COMMUNICATION DE L'AFFCE

A- NOTES D'INFORMATION, FICHES TECHNIQUES ETC

Avec les nouveaux modes de travail au sein des institutions, l'AFFCE a opté, depuis deux ans en faveur de messages courts sur des thématiques pratiques qui viennent en remplacement de la lettre d'information trois fois par an.

B- SITE WEB AFFCE

Le site web **www.affce.eu** a été actualisé. Les procédures d'envoi aux membres sont automatisées.

III- SERVICES AUX MEMBRES DE L'AFFCE EN 2025-2026

A- AFFAIRES FISCALES

L'AFFCE a poursuivi sa **veille dans le domaine de la fiscalité des prélèvements**, notamment dans le domaine de la jurisprudence des Tribunaux relative aux prélèvements sociaux. Pour tenir compte de l'évolution de la jurisprudence et de la loi, **l'AFFCE a mis à jour ses modèles de réclamation** dans le domaine des prélèvements sociaux, qui ont été mis à la disposition des membres.

Par ailleurs, l'Association a continué de **mettre en œuvre l'accord conclu avec un cabinet d'Avocats fiscalistes** à Paris pour les questions d'IRPP. Ce cabinet nous a apporté son soutien pour **élaborer des réponses aux questions, parfois très techniques, des membres**.

Une version profondément remaniée de la brochure sur la fiscalité a été finalisée en mai 2026, et mise à disposition des membres.

B- AFFAIRES STATUTAIRES

L'AFFCE assure le **suivi des questions statutaires** et des questions relatives au budget de fonctionnement (rubrique VII du MFF). Elle a également eu à répondre à de nombreuses questions dans le domaine des droits et des pensions.

Par ailleurs, notre Association a préparé une note de dossier concernant l'adaptation des rémunérations et pension, au titre de 2025, en décembre 2025 ainsi que sur le mécanisme de la méthode.

Pour ce qui concerne le dossier statutaire, 2025 aura été une année de consolidation, en attendant l'adoption du MFF et les résultats du Large Scale Review. L'AFFCE sera très attentive à tout changement relatif aux droits et obligations des fonctionnaires européens et des autres agents des institutions.

C- AFFAIRES NOTARIALES ET D'ÉPARGNE

L'AFFCE est pleinement consciente de l'importance des questions de successions internationales pour les Français établis en Belgique de longue date. La Conférence organisée sur cette thématique a rencontré un franc succès.

L'AFFCE a continué de mettre en œuvre l'accord avec un cabinet de Consultants en affaires notariales, afin de **faire bénéficier ses membres d'un helpdesk dans ce domaine**.

Par ailleurs, **l'accord avec le Cabinet REQUIREM est toujours en vigueur pour une offre spéciale en vue de placements et d'épargne, sans droits d'entrée, au bénéfice des membres**.

IV- RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS FRANÇAISES

L'AFFCE a continué d'entretenir de bonnes relations avec les Autorités françaises (RPUE, Ambassade, Consulat) L'Association a également continué de nourrir des relations avec la Représentation militaire de la France à Bruxelles (RMFUE) ainsi qu'avec la Réserve citoyenne et l'Association des Officiers français en Belgique avec lesquelles elle entretient des relations institutionnelles

L'AFFCE continue de mettre en œuvre l'**accord de partenariat avec le Souvenir Français (SF)** afin d'échanger des informations et a, notamment, diffusé auprès des membres les informations envoyées par nos collègues du SF.

IV- ASPECTS EUROPÉENS

A- COACHING POUR LES CONCOURS ET LA MOBILITÉ

L'AFFCE a répondu positivement à la demande des Autorités françaises de **contribuer au coaching des Lauréats français de concours**, afin de leur permettre de préparer les entretiens de recrutement. Sur base des dernières expériences, l'AFFCE a reçu des retours très positifs. Notre Association a ainsi contribué aux excellents résultats des jeunes Français lors des derniers concours généralistes. **Il a donc été décidé de poursuivre ce soutien pour les concours généraux et pour la préparation des candidats au programme de 'Young Professional', cette année encore**. À noter que ce soutien est fourni **bénévolement, par l'intermédiaire de collègues des institutions, membres de l'Association, tous très compétents dans le domaine des concours**.

L'AFFCE peut aussi offrir à ses membres **des coachings pour passer les sélections de Chef d'Unité ou Directeur.**

B- FRANCOPHONIE ET MULTILINGUISME

L'AFFCE a poursuivi son soutien à la francophonie dans les institutions de l'UE, notamment en assurant le suivi du « Rrapport Lequesne » sur la francophonie, adoptée par les autorités françaises pendant la présidence française de l'UE.

C- ACCORD AVEC L'ASSOCIATION DES FONCTIONNAIRES ET AGENTS DES INSTITUTIONS EUROPÉENNE DE NATIONALITÉ ESPAGNOLE (AEFICE)

AFFCE et AEFICE ont continué de mettre en œuvre l'accord conclu en 2023. Nous souhaiterions élargir cette coopération à d'autres associations nationales de fonctionnaires des institutions européennes

Nous avons conjointement publié une lettre ouverte sur la question des concours par nationalités et de l'équilibre des nationalités.

D- CONTACT AVEC L'ASSOCIATION DES FONCTIONNAIRES FRANÇAIS DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES À LUXEMBOURG (AFFIL)

Les collègues du Luxembourg sont regroupés dans une organisation qui s'appelle l'AFFIL. Le président de l'AFFIL nous a contacté pour un rapprochement institutionnel, voire une intégration dans l'AFFCE. Les discussions sont toujours en cours.

V- TRÉSORERIE ET ADMINISTRATION

A. TRÉSORERIE

Un suivi très régulier des cotisations est assuré en 2025-2026 ce qui a permis à notre Association de bénéficier d'un **excellent bilan financier (cf. la note de bilan financier).** Cette action sera poursuivie, afin d'assurer le développement de l'AFFCE.

B. ADMINISTRATION

Nous n'avons pas eu l'opportunité de recruter de stagiaire cette année.

****